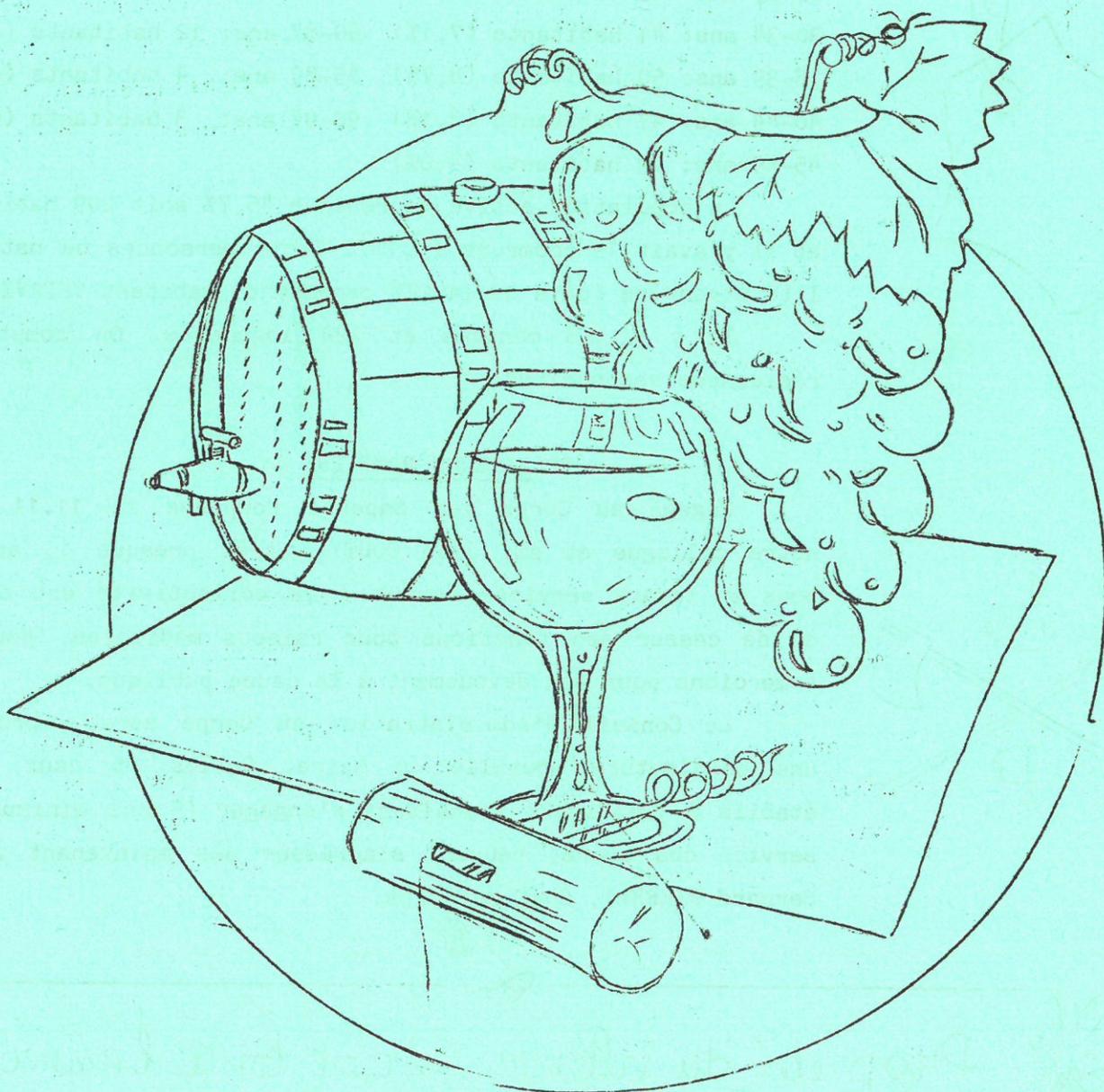


# ENTRÉE-NOUS.

THIAVILLE & MEURTHE

SEPT 91

N°286bis



**\*\* RECENSEMENT \*\***

En mars 1990 a eu lieu le recensement général de la population en France. Pour THIAVILLE, voici les résultats définitifs les plus significatifs au 31.12.1990:

Total: 577 habitants (289 hommes, 288 femmes).

La répartition par tranche d'âge est la suivante:

0- 4 ans: 28 habitants (4,9%)	50-54 ans: 32 habitants (5,5%)
5- 9)ans: 43 habitants (7,5%)	55-59 ans: 33 habitants (5,9%)
10-14 ans: 49 habitants (8,5%)	60-64 ans: 47 habitants (8,1%)
15-19 ans: 41 habitants (7,1%)	65-69 ans: 40 habitants (6,9%)
20-24 ans: 32 habitants (5,5%)	70-74 ans: 15 habitants (2,6%)
25-29 ans: 23 habitants (4,0%)	75-79 ans: 14 habitants (2,4%)
30-34 ans: 41 habitants (7,1%)	80-84 ans: 12 habitants (2,1%)
35-39 ans: 50 habitants (8,7%)	85-89 ans: 4 habitants (0,7%)
40-44 ans: 47 habitants (8,1%)	90-94 ans: 3 habitants (0,5%)
45-49 ans: 23 habitants (4,0%)	

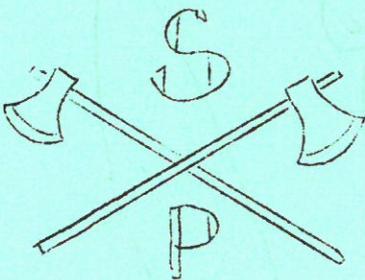
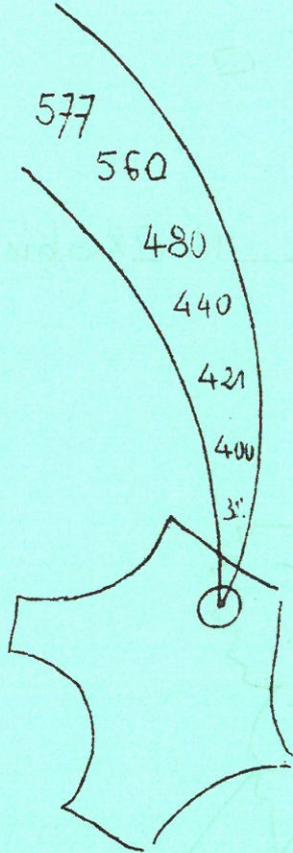
La population active représente 45,7% soit 209 habitants et il y avait 19 chômeurs (9,1%). Trois personnes de nationalité étrangère (pays de la CEE cependant) habitent THIAVILLE.

Il y a 198 ménages et 224 logements. On compte 16 résidences secondaires.

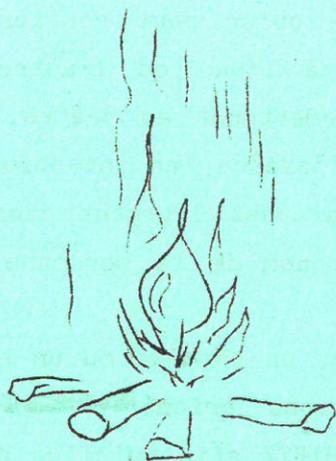
**\*\* SAPEURS POMPIERS \*\***

Engagé au Corps des Sapeurs Pompiers le 11.11.1976, notre collègue et ami Jean COUTY, après presque 15 ans de bons et loyaux services rendus à la collectivité est obligé de cesser ses fonctions pour raisons médicales. Nous le remercions pour son dévouement à la cause publique.

Le Conseil d'Administration du Corps aura à proposer une candidature nouvelle au Maire. Celles et ceux, qui, établis à THIAVILLE, souhaitent s'engager (5 ans minimum) au service des autres, peuvent s'adresser dès maintenant à Mr. Bernard PIERRAT, Chef de Corps.



Propreté du village ... c'est toute l'année.



**\*\* FEUX D'ORDURES \*\***

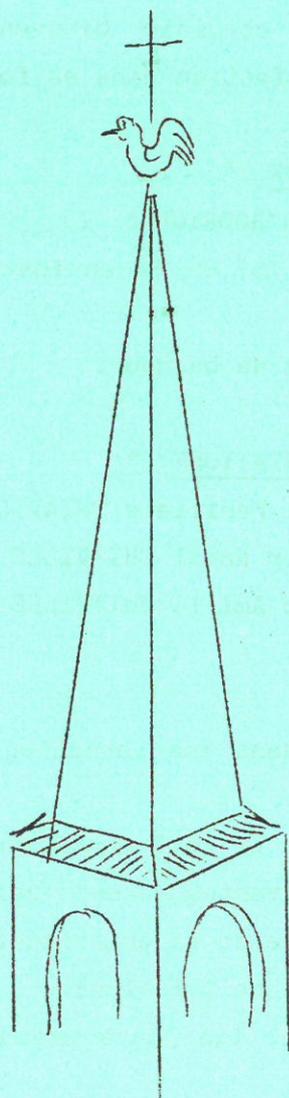
Il est demandé aux personnes qui, pensant bien faire, mettent le feu à leurs ordures de cesser cette pratique qui provoque, selon le vent, une gêne pour les habitants riverains

Les fumées dégagées peuvent par ailleurs être nocives, notamment en cas de consommation de certains produits, tel le polystyrène. Enfin, cette pratique n'est pas conforme à la législation (très stricte en ce domaine) qui est actuellement en vigueur.

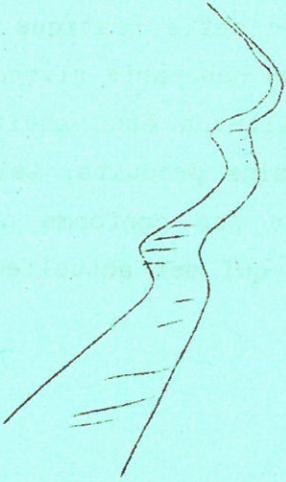
Merci de votre compréhension.

**\*\* OFFICES RELIGIEUX \*\***

Nota: à compter du 01.09.1991, l'office du dimanche à THIAVILLE et à BERTRICHAMPS aura lieu à 10H30 ce qui permettra si besoin est, un autre office à 9H dans une autre paroisse.



- |   |                       |         |                           |
|---|-----------------------|---------|---------------------------|
| - | Dimanche 22 Septembre | à 10H30 | messe à BERTRICHAMPS      |
| - | 29                    | 10H30   | THIAVILLE                 |
| - | Samedi 5 Octobre      | 18H00   | LACHAPELLE                |
| - | Dimanche 6            | 10H30   | BERTRICHAMPS              |
| - | 13                    | 10H30   | THIAVILLE                 |
| - | 20                    | 10H30   | BERTRICHAMPS              |
| - | 27                    | 10H30   | THIAVILLE                 |
| - | Vendredi 1er Novembre | 9H00    | THIAVILLE                 |
| - | Samedi 2              | 18H00   | LACHAPELLE                |
| - | Dimanche 3            | 10H30   | BERTICHAMPS               |
| - | Dimanche 10           | 10H30   | THIAVILLE                 |
| - | Lundi 11              | 9H00    | THIAVILLE                 |
| - | Dimanche 17           | 10H30   | BERTRICHAMPS              |
| - | Dimanche 24           | 10H30   | THIAVILLE                 |
| - | 1er Décembre          | 10H30   | BERTRICHAMPS              |
| - | 8                     | 10H30   | THIAVILLE                 |
| - | Samedi 14             | 18H00   | LACHAPELLE                |
| - | Dimanche 15           | 10H30   | BERTRICHAMPS              |
| - | Vendredi 20           | 20H30   | BERTRICHAMPS              |
|   |                       |         | Célébration pénitentielle |
| - | Dimanche 22           | 10H30   | THIAVILLE                 |
| - | Mercredi 24           | 21H00   | THIAVILLE                 |
| - | Mercredi 25           | 10H30   | BERTRICHAMPS              |
| - | Dimanche 29           | 10H30   | BERTRICHAMPS              |



Par ailleurs, il est précisé qu'on peut confier ses intentions et honoraires de messe à l'une ou l'autre des responsables de l'église qui les remettront au prêtre. Cela permettra à Mme HIRTZ d'afficher à l'avance les intentions des messes demandées. Mettre comme auparavant l'argent dans une enveloppe et sur cette enveloppe le nom de la personne pour qui la messe sera dite et la date.

Enfin, si vous avez un mariage, un baptême ou un enterrement dans votre famille, nous vous prions de prévenir impérativement Mme EGUETHER ou Mme HIRTZ afin qu'elles disposent de suffisamment de temps pour préparer l'église à la cérémonie.

**\*\* BIENVENUE \*\***

Par arrêté de Monsieur l'Inspecteur d'Académie en date du 2 Septembre 1991, Mme Nadine AUBERT, domiciliée à SAINT-DIE est nommée institutrice à l'école de THIAVILLE.

Nous lui souhaitons une très cordiale bienvenue et formons des vœux de réussite et satisfaction dans sa fonction.

**\*\* LE BONHEUR GENEREUX \*\***

A l'occasion du mariage REZER/RODRIGUES le 31 Août 1991, la quête a produit la somme de 357,05 Fr en faveur des Pupilles des Sapeurs Pompiers.

Un grand merci et tous nos vœux de bonheur.

**\*\* PROCHAINES MANIFESTATIONS \*\***

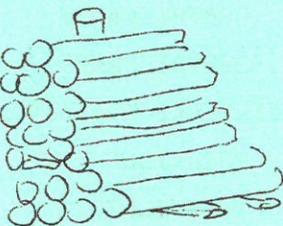
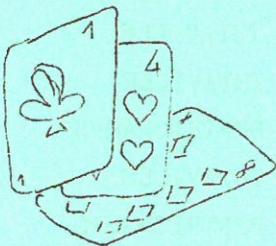
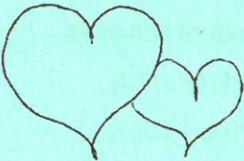
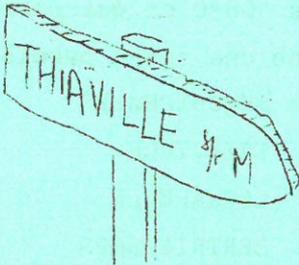
28 Septembre	Soirée couscous	Ass. Familiale THIAVILLE
29 Septembre	Assemblée Générale	Foyer Rural THIAVILLE
27 Octobre	Belote	Club Amitié THIAVILLE

**\*\* CHARBONNETTE \*\***

La coupe affouagère aura lieu dans les parcelles 1, 2, 4, 25, 26 et 32.

Afin d'être en conformité avec la réglementation et à la demande d'ONF, les dispositions suivantes seront appliquées pour les habitants qui souhaitent faire de la charbonnette:

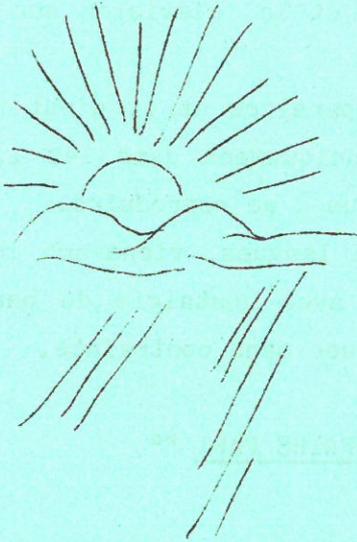
- S'inscrire au préalable en Mairie de THIAVILLE
- Préciser la parcelle souhaitée et les jours prévus pour





le façonnage- Mettre en stère.

- Payer à la fin 1 franc par stère. N'enlever les stères qu'après autorisation.
- Respecter les règles qui seront précisées à l'inscription.



**\*\* DICTONS DU MOIS \*\***

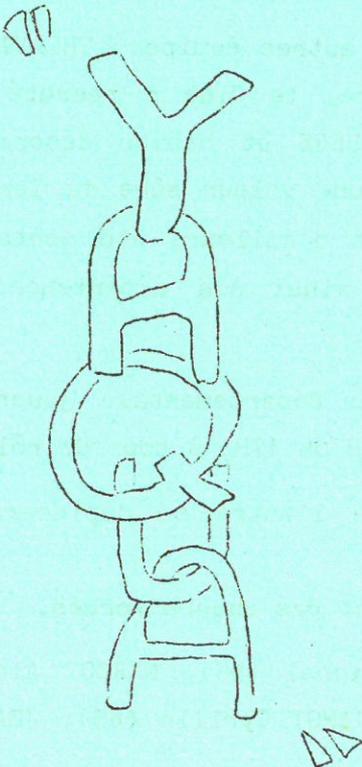
Septempe pluvieûx	Septembre pluvieux
Semis heureûx.	Semis heureux.
E lè Saint-Lambért	A la Saint-Lambert
Fâ dous hènes s'i fâ bé.	Fais deux semailles s'il fait beau.
E lè Saint-Michel	A la Saint-Michel
A rateure lès vaches.	On rentre les vaches.
E lè Notre-Dame de Septempe	A la Notre-Dame de Septembre
Tout fru a bwè è penre.	Tout fruit est bon à prendre.
E lè Sainte-Crwè	A la Sainte-Croix
Couille tes quesches	Cuille tes quetsches
Et gaule tes neuilles.	Et gaule tes noix.

**\*\* LE BENEVOLE \*\***

Le bénévole (activus benevolus) est un mammifère bipède qu'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères. Les bénévoles se rassemblent à un signal mystérieux appelé "convocation". On les rencontre aussi en petits groupes dans divers endroits, quelquefois tard le soir, l'oeil hagard, le cheveu en bataille et le teint blafard, discutant ferme sur la meilleure façon d'animer une manifestation ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler son budget.

Le téléphone est un appareil qui est beaucoup utilisé par le bénévole et qui lui prend beaucoup de son temps. Mais cet instrument lui permet de régler les petits problèmes qui se posent au jour le jour.

L'ennemi héréditaire du bénévole est le "yaqua" (nom populaire) dont les origines n'ont pu être à ce jour déterminées. Le "Yaqua" est aussi un mammifère bipède, mais il se caractérise surtout par un cerveau très petit qui ne lui permet de connaître que deux mots: "y a qu'à". Ce qui explique



son nom.

Le "Yaqua", bien arbitré dans la société anonyme, attend le moment où le bénévole fera une erreur, ou un oubli, pour bondir et lancer son venin qui atteindra son adversaire et provoquera chez lui un malaise très grave: "le découragement". Les premiers symptômes de cette implacable maladie sont visibles rapidement: absence de plus en plus fréquente aux réunions, intérêt croissant pour son jardin, sourire attendri devant une canne à pêche et attrait de plus en plus vif qu'exercent un bon fauteuil et la télévision sur le sujet atteint.

Les bénévoles décimés par le découragement risquent de disparaître et il n'est pas impossible que dans quelques années, cette espèce se retrouve uniquement dans les zoos où comme tous ces malheureux animaux enfermés, ils n'arrivent plus à se reproduire.

Les "Yaquas", avec leurs petits cerveaux et leurs grandes langues, viendront leur lancer des cacahuètes pour tromper l'ennui. Ils se rappelleront avec nostalgie du passé pas si lointain où le bénévole abondait et où on pouvait le traquer sans contrainte.

**\*\* ON NOUS PRIE DE FAIRE PART \*\***

Le Club de Tennis de Table entame une nouvelle saison.

4 équipes sont engagées cette année en Championnat.

L'équipe de Régionale 4 jouera le Dimanche matin à 9 heures. Pour cause de dimension de salle au Niveau Régional et en accord avec la municipalité de RAON L'ETAPE, elle disposera de leur COSEC pour ses matches "à domicile". Elle "recevra" ST-MICHEL/Meurthe pour la première journée puis rencontrera ensuite RAON/Plaine, DOMAING, ANOULD, RAON L'ETAPE (pour de beaux derbys), S.R.D. ST-DIE et STE-MARGUERITE.

ST-DIE, ANOULD et RAON/Plaine étant d'un niveau supérieur aux autres équipes, THIAVILLE devra batailler ferme pour assurer le maintien. Pour ce faire, le Club a recruté un entraîneur de bon niveau qui jouait précédemment à RAMBERVILLERS et habite désormais BACCARAT. Michel SAUFFROY est comme on dit en terme sportif, une valeur sûre du Tennis de Table Vosgien. Malgré l'interruption d'une année, il avait d'ailleurs été contacté par BACCARAT, BERTRICHAMPS et LUNEVILLE. Il nous apportera ainsi son expérience et disputera même quelques matches "si le besoin s'en fait sentir".

En raison de travaux au préau de l'école, les 3 équipes de Départementale joueront certainement leurs matches aller au Foyer Rural, le samedi à 14H ou 17H, à tour de rôle.

Une Départementale 2 débutera en recevant DOMFAING alors que l'autre se déplacera à MOYENMOUTIER.

Les groupes de Départementale 3 (pour notre 4ème équipe) ne sont pas encore formés.

Il y aura cette année 8 joueurs du Club classés: SAUFFROY Michel (55); MARCOT Alexis (60); BERTHIER Raphaël, CHAPELIER Pascal, COSSIN Christophe, JANOT Cyrille (65); JEANNE Laurent et PALMAROLA Dominique(70).

Le classement va en décroissant de 5 en 5 suivant les performances des joueurs; de 15 (niveau National) à 70 (dernier niveau Départemental).

Plus de la moitié des joueurs sont "Non Classés".

Les joueurs qui désirent prendre une licence ou faire partie de l'école de Tennis de Table peuvent s'inscrire aux heures d'entraînement:

- Mercredi de 17 H à 19 H.
- Mardi et Vendredi de 20 H à 22 H.

La première journée de Championnat se déroulera les 28 et 29 Septembre.

Le premier tour du Championnat Individuel aura lieu Dimanche 13 Octobre.

**\*\* CLIN D'OEIL \*\***

Les réformes sur l'enseignement sont loin de faire l'unanimité. Un groupe d'enseignants de très haut niveau a examiné l'évolution d'un problème de mathématique.

Cette comparaison vous aidera peut-être à vous y retrouver.

Enseignement 1960:

Un paysan vend un sac de pommes de terre pour 100 Fr. Ses frais de production s'élèvent au  $\frac{4}{5}$  du prix de vente. Quel est son bénéfice ?

Enseignement traditionnel 1970:

Un paysan vend un sac de pommes de terre pour 100 Fr. Ses frais de production s'élèvent au  $\frac{4}{5}$  du prix de vente c'est-à-dire à 80 Fr. Quel est son bénéfice ?

Enseignement moderne 1970:

Un paysan échange un ensemble P de pommes de terre contre un ensemble M de pièces de monnaie. Le cardinal de l'ensemble M est égal à 100 et chaque élément PFM vaut 1 Fr. Dessine 100 gros points représentant les éléments de l'ensemble M. L'ensemble F des frais de production comprend 20 gros points de moins que l'ensemble M. Représente l'ensemble F comme sous-ensemble de l'ensemble M et donne la réponse à la question suivante:

Quel est le cardinal de l'ensemble B des bénéfices ?

( à dessiner en rouge)

Enseignement rénové: (1980)

Un agriculteur vend un sac de pommes de terre pour 100 Fr. Les frais de production s'élèvent à 80 francs et le bénéfice est de 20 francs.

Devoir: Souligne les mots "pommes de terre" et discute-en avec ton voisin.

Enseignement réformé 1980:

Un peizan kapitalist privilégié s'anrichi injustement de 20 Fr sur un sac de patat. Analiz le tektz et recherche les fôte de contenu, de gramère, d'ortograf, de pontuassion et ensuite di se que tu panse de set maniaire de s'anrichir.

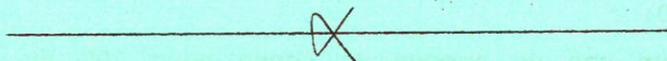
Enseignement assisté par ordinateur 1990

Un producteur de l'espace agricole câblé consulte en conversationnel une data bank display le day-rate de la patate. Il loade son progiciel de computation fiable et détermine le cash-flow sur écran bit-map haute résolution (sous MS-DOS avec config dual et floppy et hard disk 20 MO).

Dessine avec ta souris le contour intégré 3-D du sac de pommes de terre puis logue toi au réseau Arpanet par le code 36.15 "BP" (Blue Poptatoe) et suis les indications du menu pour plotter le graphe sur la super-imprimante laser.

Enseignement 2000:

Qu'est-ce qu'un paysan ?



L'hiver approche et le froid aussi.

- o Avez vous pensé à faire ramoner les cheminées ?
- o A rentrer le charbon ou le fuel ?
- o A nettoyer le jardin ?

